

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PETIT-ROCHER

Le 30 mai 2022

La réunion s'est tenue à l'édifice municipal de Petit-Rocher.

Étaient présents/présentes :	La mairesse :	Rachel Boudreau
	Les conseillers/conseillères :	Réjean Guitard
		Jean-Marc Cormier
		Gaston N. Frenette
		Linda Chamberlain
		Annik Noël
	La directrice générale et greffière :	Magali Courtin

1. APPEL À L'ORDRE

Madame la mairesse appelle la réunion à l'ordre à 19 h 00.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Madame la mairesse constate le quorum.

3. PRIÈRE / RECUEILLEMENT

Madame la mairesse demande un moment de recueillement.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gaston N. Frenette
Et appuyé de Annik Noël

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. ».

36-2022 **Adopté.**

5. DÉCLARATIONS DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun.

6. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2022

Il est proposé par Annik Noël
Et appuyé de Jean-Marc Cormier

« QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 avril 2022 soit adopté tel que présenté ».

37-2022 **Adopté.**

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Aucune.

8. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

Aucune.

9. RELEVÉ DE CORRESPONDANCES REÇUES :

- a) Correspondance reçue: R-53-2022 à R-80-2022
- b) Correspondance invitation : I-19-2022 à I-26-2022
- c) Correspondance envoyée : E-18-2022 à E-21-2022

10. RAPPORTS FINANCIERS D'AVRIL 2022

a) Rapport des cartes de crédit d'avril 2022

Il est proposé par Annik Noël
Et appuyé de Réjean Guitard

« QUE le conseil ratifie le rapport des cartes de crédit VISA daté du 30 avril 2022 pour un montant de 2 043,11 \$ »

38-2022 **Adopté.**

b) Rapport des factures payées et salaires d'avril 2022

Il est proposé par Réjean Guitard
Et appuyé de Jean-Marc Cormier

« QUE le rapport du trésorier indiquant les factures payées et salaires remis aux employés, pour un montant de 203 568,07 \$ pour le mois d'avril 2022, soit ratifié. »

39-2022 **Adopté.**

c) Rapports budgétaires Administration générale et Service Public

Les rapports budgétaires Administration générale et Service Public sont présentés par la greffière.

11. MOTIONS ET AVIS DE MOTION

a) Nomination d'un maire suppléant

ATTENDU QUE la municipalité doit nommer un maire suppléant ;

Il est proposé par Linda Chamberlain
Et appuyé de Gaston N. Frenette

« QUE Réjean Guitard soit nommé maire suppléant jusqu'au 31 décembre 2022, date de fin du mandat du conseil municipal actuel en raison de la restructuration de la gouvernance locale ».

40-2022 **Adopté.**

b) Programme de gestion des actifs

CONSIDÉRANT que le Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM) de la Fédération canadienne des municipalités s'est uni en partenariat avec l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick pour offrir de l'assistance technique en gestion des actifs aux municipalités canadiennes ;

CONSIDÉRANT qu'un projet pilote a été mis sur pied dans l'objectif de collecter les données des actifs et les intégrer ensuite dans un outil cartographique via un SIG et un Géoportail, outil qui facilitera la planification et la documentation des interventions sur les actifs pour minimiser les risques ;

CONSIDÉRANT que pour réaliser le projet « Géoportail municipal », l'AFMNB s'appuie sur l'expertise des partenaires (CSR) qui ont déjà les capacités techniques requises (licences de logiciel de géomatique, infrastructures de stockage de données) et travaille en partenariat avec la CSR Nord-Ouest (CSRNO) qui a développé un outil qui répond aux besoins des municipalités ;

CONSIDÉRANT que l'AFMNB offrira un programme de formation en Gestion des actifs au personnel des municipalités à partir de septembre 2022 afin de les accompagner dans le renforcement de leurs capacités en gestion des actifs ;

Il est proposé par Gaston N. Frenette
Et appuyé de Annik Noël

« Que la municipalité de Petit-Rocher autorise la directrice générale, à signer l'entente contractuelle avec l'AFMNB, la CSR Nord-Ouest et la CSR Chaleur portant sur l'implémentation d'un outil de type Géoportail impliquant un montant financier de 6 000 \$ découpés comme suit : 1 000 \$ plus taxes à payer à l'AFMNB pour les frais de gestion du projet pilote et 5 000 \$ plus taxes à payer à la CSR Nord-Ouest pour les coûts de développement du Géoportail pour Petit-Rocher ;

PROCÈS-VERBAL

Page 4 de 4

Le 30 mai 2022

Que la municipalité accepte de participer au nouveau programme de formation en Gestion des Actifs débutant en septembre 2022, parrainé par le PGAM et autorise la directrice générale à signer la lettre de soutien et d'engagement du projet de Géoportail permettant d'ajouter 3 autres couches d'actifs dans le système, impliquant des frais de participation de 2000 \$ plus taxes à payer à l'AFMNB, si la municipalité de Petit-Rocher était retenue parmi les municipalités ayant fait l'application au programme ».

41-2022 Adopté.

12. RAPPORTS

a) Membres du conseil

Les membres du conseil firent un rapport verbal des activités des comités auxquels ils siègent.

b) Directrice générale

La Directrice générale fit un rapport verbal des activités des comités auxquels elle siège.

a) AFFAIRES NOUVELLES


Aucune.

b) PÉRIODE D'INTERVENTION OUVERTE AU PUBLIC


Une période de questions / réponses a eu lieu.

c) AJOURNEMENT

L'ordre du jour étant épuisé, la mairesse demande la levée de la réunion à 19h42.



Magali Courtin,
Directrice générale et greffière



Rachel Boudreau,
Mairesse